



Programme de formation Préparatoire Services à la personne.

3 semaines en centre soit 105h et 1 semaine en entreprise soit 35h.

Partie 1 : Connaissance du secteur des SAP :

- Connaissance du fonctionnement d'un SAAD
- Connaissance des différentes structures dans le SAP (entreprise privée, association, établissement public)
- Connaissance des différents modes d'intervention (prestataire, mandataire, emploi direct)

Partie 2 : Le contexte d'intervention :

- Le cadre d'intervention d'un professionnel du domicile
- Les conditions d'exercice du professionnel des SAP (Amplitude horaire, télégestion, temps de route, temps de travail...)
- Les obligations du SAAD (Contrats de travail, application de la CCN)
- Les obligations du salarié (télégestion, tenue professionnelle, adopter un langage professionnel, respect du cadre professionnel...)

Partie 3 : Acquérir les repères de base commune aux activités du secteur des SAP :

- Acquérir les bases de la communication professionnelle pour créer une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- La bientraitance d'une personne vulnérable à domicile
- La notion d'hygiène à domicile au sens large
- Se positionner en tant que professionnel à domicile

Partie 4 : Projection vers la formation :

- Explication de la valeur d'un titre professionnel et de son importance pour l'employabilité dans un SAAD
- Présentation du programme de la formation TPADV
- La posture d'un stagiaire de Titre professionnel (obligation, attente des entreprises et du centre formation, implication...)
- La rédaction du Dossier professionnel